



**ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS**

**CET ÉTÉ, CONFIEZ DES PRESTATIONS AUX JEUNES DE  
VOTRE TERRITOIRE**

**Solliciter la CJS pour une prestation :**

La CJS commence début juillet, et nous savons qu'il est souvent compliqué de trouver une prestation réalisable à cette période de l'année. C'est pourquoi nous vous proposons d'y réfléchir dès à présent. Voici quelques exemples des services réalisables par les jeunes coopérants, tout en sachant que d'autres types de prestations seront proposées en fonction de leurs envies :



Lavage de voiture - Travaux légers (peinture...) - Jardinage -  
Administratif - Archivage - Ménage & Nettoyage - Evènementiel -  
Garde d'animaux ...



Pour plus d'infos, pour obtenir un devis sur une prestation :

[kevin@ouvre-boites44.coop](mailto:kevin@ouvre-boites44.coop)

<https://www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services>

Et légalement ? La CJS est sous la responsabilité légale de l'Ouvre-boîtes 44, coopérative d'activités et d'emploi. Toute prestation donnera lieu à un devis et à une facture, les coopérateurs sont assurés pour les tâches réalisées.

## Les CJS en quelques mots : « Apprendre en faisant, entreprendre pour apprendre »

15 jeunes de 16 à 18 ans créent leur entreprise coopérative

2 mois pendant les vacances d'été

2 animateurs et animatrices pour les accompagner

Proposer des services aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités

Pour développer :

- ✓ L'autonomie
- ✓ La confiance en soi
- ✓ Ses compétences
- ✓ Sa capacité à développer ses projets
- ✓ L'esprit d'équipe
- ✓ Son sens des responsabilités
- ✓ Sa connaissance du monde du travail

En partenariat avec :

